

# TARIFS ET TRANCHES DE QF

Pour participer aux activités de l'association EIRA, vous devez prendre une adhésion à l'année scolaire :

> **individuelle 6€** ou > **familiale 15€**

Les tarifs sont personnalisés en fonction des revenus de votre foyer.

Pour accéder au simulateur, rdv sur le site du centre social de l'Antonnière, dans l'onglet accueil de loisirs, cliquez sur le lien dans le paragraphe "Tarifs 2025" <http://centresocial-eira.fr/tarifs/> ou scanner le QR Code ci dessus.



Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune.



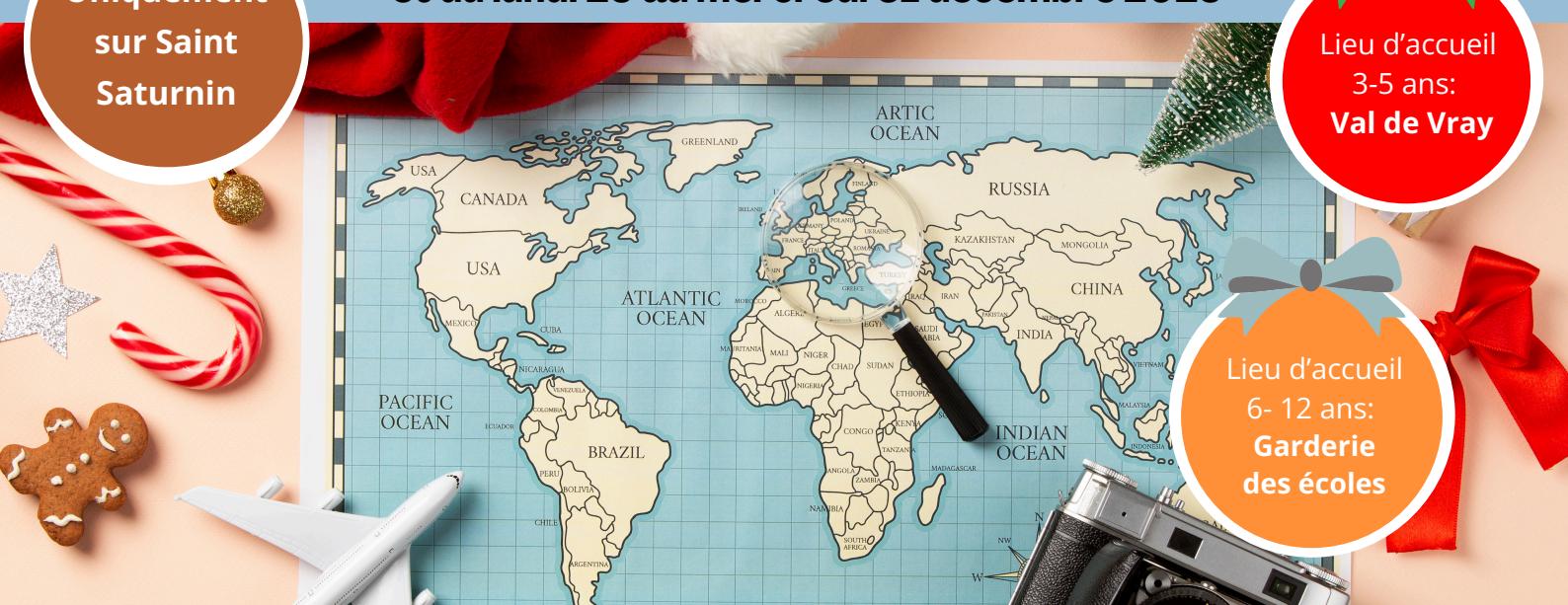
Avec la participation de nos partenaires



## ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ANTONNIERE Aigné -La Milesse -Saint Saturnin 3/12 ans

### VACANCES DE NOËL

Du lundi 22 au mercredi 24 décembre  
et du lundi 29 au mercredi 31 décembre 2025



#### HORAIRES d'accueil des enfants :

Accueil du matin : entre 7h30 et 9h30

Accueil du soir : entre 16h30 et 18h30

Amplitude journée normale : de 9h jusqu'à 17h

Organisateur : Centre Social de l'Antonnière, rue des Jonquilles, La Milesse

Inscriptions : du 3 au 17 décembre, 18h30 dernier délai.

Dans la limite des places.

Aucune inscription par mail, en boîte aux lettres ou par téléphone ne sera prise en compte.

# Thème : Noël et nouvel an à travers le monde

L'Accueil de Loisirs, géré par le Centre Social de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin), propose un programme d'activités adapté à chaque tranche d'âge. Chaque jour, les animateur·trice·s mettent en place de nombreuses activités en lien avec le thème : jeux sportifs, grands jeux, parcours de motricité, activités manuelles, culturelles et bien d'autres encore. Des animations exceptionnelles peuvent également être proposées en complément.

## ACTIVITÉS EXCEPTIONNELLES SUR INSCRIPTION\*

### Mardi 23 Décembre:

- Pour les 3-5 ans: Le matin, spectacle "Le lutin du père Noël" à La Comédie, Le Mans (sortie partagée avec le secteur familles du centre social) **Sortie obligatoire, offerte par le centre social.**
- Pour les 6-12 ans: L'après midi, spectacle "Sur les traces du Père Noël" La Comédie, Le Mans. **Sortie obligatoire, offerte par le centre social.**



### Lundi 29 décembre :

- Pour les 6-12 ans: Initiation Breakdance avec Paul Lebon (sur inscription)

### Mardi 30 décembre :

- Pour les 3-5 ans: Initiation danse avec Lisa Paty (sur inscription)
- Pour les 6-12 ans: Atelier Art Floral avec Laëtitia Pommier (sur inscription)

\*Les sorties et interventions peuvent être annulées en cas de manque d'inscriptions ou pour toute raison indépendante de l'association. Les dates sont susceptibles d'être modifiées. Le cas échéant, nous vous en informerons dans les plus brefs délais.



**Exceptionnellement, l'accueil de loisirs fermera à 17h30 le 24 et le 31 décembre**



Date	Activité	Date	Activité
22/12		29/12	Break dance 6-12 ans
23/12	Spectacles de Noël 3-12 ans	30/12	Danse 3-5 ans Art Floral 6-12 ans
24/12	FERMETURE à 17h30	31/12	FERMETURE à 17h30

### ! INFORMATION !

**L'inscription en demi-journée n'est pas possible** pendant les vacances. Lorsque vos enfants sont inscrits à une sortie ou à une activité exceptionnelle, il est obligatoire de prévoir au moins un autre jour de présence dans la même semaine.



## MEMO PARENTS

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Inscriptions du 3 au 17 décembre 2025, 18h30 dernier délai

*Nous ne prendrons pas d'inscriptions après cette date, ou qu'exceptionnellement et dans la limite des places disponibles (en respectant la législation et la sécurité).*

Pour valider une inscription, vous devez être à jour de vos factures et déposer un dossier complet :

- paiement à l'inscription**
- formulaire d'inscription
- pour l'envoi des factures : une adresse mail à jour (si vous souhaitez recevoir une facture papier → une enveloppe timbrée à vos noms et adresse postale)
- pour les nouveaux enfants : fiche famille et sanitaire complétée, photocopies vaccination, le n° allocataire CAF ou MSA, une photocopie de l'assurance scolaire et extrascolaire.
- Important pour toute nouvelle inscription:** pour calculer votre quotient familial il nous faut soit **une attestation de QF CAF ou MSA** à jour, ou votre dernier **avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédent l'inscription.**

Le centre social vous accueille



lundi de 9h à 12h30,  
mardi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h,  
mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30,  
jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, et  
vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 16h30.